

PRAP IBC - Prévention des risques

Format :

Présentiel

Durée :

2 jours / 14 h

Référence :

SAN-PRA-0155

Public :

Toute personne pour laquelle la présence au poste de travail génère des contraintes gestuelles et nécessite la mise en action de certains groupes musculaires, que l'activité soit à dominante dynamique ou statique.

Personnes en situation de handicap :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?

Merci de bien vouloir nous contacter en amont afin d'étudier ensemble vos besoins et les solutions les plus adaptées.

Objectifs de développement des compétences :

Permettre au stagiaire de devenir acteur de la prévention de l'entreprise et par là même, d'être acteur de sa prévention.

Repérer dans son travail les situations susceptibles soit de nuire à sa santé, soit d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Identifier dans son travail ce qui implique les gestes et postures et les risques encourus.

Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration, en particulier lorsque celle-ci nécessite une étude plus approfondie.

Participer à l'amélioration des situations de travail et à la mise en oeuvre des principes de prévention.

Pré-requis :

Tous publics.

Méthodes Pédagogiques mobilisées :

Les prestations de formation sont assurées par des formateurs professionnels qui utilisent des moyens pédagogiques adaptés.

Dans le cadre de session intra entreprise, possibilité de travailler sur vos projets afin de répondre à vos besoins spécifiques.

Supports de cours pédagogiques imprimés et/ou numérisés.

Répartition du temps (environ) :

Théorique 45%, Pratique 55%

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'auto-positionnement:

Un questionnaire d'auto-positionnement est adressé aux stagiaires en amont de la formation afin de l'adapter aux besoins et attentes des participants.

Évaluation à chaud par le biais de travaux pratiques.

- Exercices, tests d'évaluations (QUIZZ ou QCM ...).

Moyens techniques mobilisés :

Salle(s) de cours équipée(s) des moyens audiovisuels avec le matériel adapté à la formation (si besoin, ordinateur par stagiaire).

Modalité et délai d'accès à la formation :

Sur inscription.

UNIVERS FORMATION s'engage à prendre en charge votre demande sous un délai de 48h et à proposer des dates d'entrée en formation sous un délai de 15 jours, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti.

Votre rapidité de réponse sur toutes les questions administratives et questionnaires de positionnement permettra d'accélérer le démarrage de votre formation.

Tarif :

Nous contacter pour devis personnalisés.

Programme de la formation

1. Etre capable de comprendre l'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle.

Qu'est-ce qu'un accident du travail

Qu'est-ce qu'une maladie professionnelle

Qu'est-ce qu'un danger

Qu'est-ce qu'un risque

Qu'est-ce qu'une situation dangereuse

Qu'est-ce qu'un dommage

Quelle est l'importance des AT et des MP liées à l'activité physique:

Au plan national

La branche professionnelle

L'entreprise

Quels sont les préjudices humains et économiques pour l'entreprise et son personnel

2. Etre capable de définir l'activité physique au travail.

Qu'est-ce qu'une situation de travail

Qu'est-ce que l'activité physique

3. Etre capable de comprendre les dommages potentiels liés à l'activité physique grâce à ses connaissances sur le fonctionnement du corps humain.

Comment fonctionne notre appareil locomoteur

Quelles sont les atteintes possibles de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

Quels sont les différents facteurs de risques

Comment fonctionne l'oeil et identifier les sources de fatigues visuelles

4. Etre capable de détecter les risques pour sa santé et de les mettre en lien avec son activité physique.

Décrire les sollicitations de l'appareil locomoteur dans son activité de travail

Identifier les déterminants de son activité physique

Faire le lien entre son activité physique et les atteintes à sa santé

5. Etre capable de proposer des améliorations de sa situation de travail et de participer à leur mise en oeuvre et à leur évaluation.

Proposer des améliorations en s'appuyant sur les principes généraux de prévention

Proposer des améliorations techniques ou organisationnelles en fonction des principes de base d'aménagement des postes de travail

Limiter les risques liés à la manutention manuelle occasionnelle en appliquant les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

6. Evaluation de la formation

Nous contacter :

UNIVERS FORMATION : 05 24 61 30 79

Version mise à jour le 10/11/2022